



COMMUNE DE BOURAIL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le sept septembre à quinze heures quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date d'envoi de la convocation et de son affichage aux portes de la Mairie :
Le 1^{er} septembre 2011.

Étaient présents :

Mr Taïeb AIFA - Maire
Mme Annick JORE, Mr Olivier HOUDAN, Mme Josselyne MONTAZI, Mr Olivier REVERCE, Melle Myriam CHALANDON, Mr Patrick ROBELIN et Mme Odile OBRY - Adjointes au Maire
Mme Brigitte BILLE-LANQUETIN, Mr Eric OMO, Mr Mario BOUEARAN, Mme Lyliane VIDOIRE, Mme Brigitte EL ARBI, Mr Julien BOANEMOI et Mme Ariane KARMAN.

A titre consultatif : Mr Gilles LUIS – Trésorier de La Foa et Mr Philippe BAK – son adjoint.

Ont donné procuration :

Mr Hyacinthe TEUET à Mr Taïeb AIFA, Mme RIEU Régina à Mr Olivier HOUDAN, Mme Caroline CHRISTIN à Melle Myriam CHALANDON, Mme Graziella NOVELLA à Mme Brigitte EL ARBI et Mr Laurent CHRISTIN à Mr Olivier REVERCE.

Absent excusé :

Mr LAFAGE Dominique.

Absents non excusés :

Mme Lydie RICHARD, Mr Stéphane PINSAT, Mr Emmanuel HERNU, Mr Grégoire SOUETE, Mr Eugène HERNU et Mme Laurianne BOUQUET.

Nomination d'un Secrétaire de Séance

Il est procédé, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil ;
Melle Myriam CHALANDON est désignée secrétaire de séance **A L'UNANIMITE**.

2011.59 - Approbation du compte-rendu de la séance du 17 juin 2011

Aucune observation n'étant formulée ; le compte-rendu de la séance du 17 juin 2011 est adopté **A L'UNANIMITE**.

2011.60 – Constat de la démission d'un membre du conseil municipal

Le Conseil Municipal,
Après avoir pris connaissance de la démission de Madame Blanche MENELOUME (en date du 15 juin 2011),

INSTALLE le suivant de liste Monsieur Laurent CHRISTIN qui est placé en vingt-septième position sur le tableau de l'ordre du conseil municipal.

NB : l'intéressé est excusé pour son absence en raison d'un déplacement à l'extérieur du pays.

2011. 61 – Remise de pénalités

Madame Jacqueline SOUBARI a réalisé une construction sans autorisation sur Nessadiou ; deux types d'infractions sont constatées : l'une à la réglementation provinciale relative aux permis de construire et l'autre à la Loi du pays instituant une taxe communale d'aménagement.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal,

DECIDE de retirer cette délibération de l'ordre du jour et de réunir un groupe de travail à l'effet d'adopter une attitude commune à toutes les demandes de dégrèvement concernant les constructions ; le conseil municipal sera invité ultérieurement à se prononcer sur le cas de Madame SOUBARI.

2011. 62 – Classement de voirie

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

HABILITE le Maire à lancer la procédure relative au classement de la route d'accès au nouveau cimetière – section Usine, d'une longueur de 650 mètres environ.

VOTE : UNANIMITE.

2011. 63 – Départ négocié d'un agent communal

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

HABILITE le Maire à traiter le départ négocié d'accord partie de Monsieur Yves CALMELS – conducteur de travaux, et à lui verser la somme de neuf millions (9.000.000) de francs au titre d'incitation au départ.

VOTE : UNANIMITE.

2011. 64 – Marché de travaux

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE le marché de travaux d'assainissement du village (7^{ème} tranche) à l'entreprise MECALOC pour un montant de 110.223.266 F/CFP TTC, avec un délai de réalisation de 8,5 mois.

VOTE : UNANIMITE.

2011.65 – Ramassage scolaire

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à lancer un appel d'offres, signer le marché et avenants éventuels, l'ordre de service et/ou toutes pièces se rapportant au service de ramassage scolaire dans la Commune de Bourail.

VOTE : UNANIMITE.

2011.66 – Adduction en eau potable

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à lancer l'appel d'offres, inscrire les crédits nécessaires au budget de la Commune, signer le marché et avenants éventuels, l'ordre de service et/ou toutes pièces concernant l'adduction en eau potable du secteur de Koupaoué.

VOTE : UNANIMITE.

2011. 67 – C.L.S.P.D.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

PROCEDE au renouvellement des membres du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance de la commune de Bourail pour la période 2011/2015.

VOTE : UNANIMITE.

2011. 68 – Partenariat financier

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer avec la Province sud une convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens concernant la mise à disposition d'une participation financière de **trois cent vingt millions** de francs (320.000.000) de francs CFP sur cinq (5) ans, destinée à financer en partie divers travaux d'équipements communaux.

VOTE : UNANIMITE.

2011. 69 – Attribution de subventions

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE un montant total de subventions de l'ordre de TROIS MILLIONS QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE (3.098.000) francs cfp.

Dans la discussion :

L'adjoint Patrick ROBELIN, en charge du secteur des sports et de la jeunesse, demande au conseil municipal de réajuster la subvention pour le fonctionnement du centre équestre (association des cavaliers de Bourail) à deux cent mille (200.000) francs, notamment pour pouvoir faire l'acquisition d'obstacles et d'un van.

Le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur la somme proposée par son Adjoint Patrick ROBELIN. L'adjointe Odile OBRY n'est pas d'accord sur la proposition justifiant sa position par le fait qu'en tant que responsable du conseil de l'eau du bassin versant de La Néra, dont le travail bénéficie à toute la population ; elle ne

dispose pas des moyens financiers nécessaires et est souvent amenée à régler des dépenses sur ses deniers personnels.

L'adjointe Myriam CHALANDON est favorable à l'attribution d'une subvention de l'ordre de cent mille (100.000) francs et ne souhaite pas débattre maintenant étant donné que le débat a déjà eu lieu lors de la commission des finances.

Le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur la somme de 200.000 francs proposée par son Adjoint en charge des sports ;

Pour : 12 (dont 4 procurations)

Contre : 6 (dont 1 procuration).

Abstentions : 2.

La subvention proposée pour le fonctionnement du musée communal est attribuée à l'association Bourail tourisme – qui a repris la gestion du musée, suite à la dissolution de l'association Passé de Bourail

VOTE : UNANIMITE.

2011. 70 – DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

ADOpte la décision modificative n°3 qui bascule en investissement une somme de douze millions de francs prélevée en fonctionnement sur les dépenses imprévues, afin de couvrir les travaux de rénovation de la maison des associations et du colisée.

VOTE : UNANIMITE.

2011. 71 -VOEU

L'adjoint Olivier HOUDAN fait lecture d'un vœu déposé par les membres du groupe « Intérêt communal de Bourail » au sein du conseil municipal pour un monument dédié aux victimes de la guerre civile en Nouvelle-Calédonie dans les années 1980 (voir annexe).

D'un accord commun, il est décidé de créer une commission spéciale chargée d'examiner la question afin d'aboutir à l'édification d'une stèle sur le territoire de la Commune de Bourail.

Le Maire invite les élus intéressés à se faire connaître auprès de Monsieur Olivier HOUDAN.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie le trésorier de La Foa et son adjoint ainsi que les élus présents et lève la séance à 16 heures 50 minutes.

Le Secrétaire de séance


M. CHALANDON

Le Président de séance


T. AIFA

